Aulnoy

1970-1979 (1)

Le développement prodigieux de notre commune

En février 1971, Emile Vaillant, Maire, écrivait dans la presse :

«2 543 habitants au recensement de 1962, 4 000 actuellement, 5 300 au printemps prochain lorsque les premiers 500 logements de la Zac, sur les 1 500 qu'elle comprendra, seront occupés. 10 000 habitants lorsque le lotissement sera achevé en 1974, tel est le prodigieux développement de la commune d'Aulnoy.

La municipalité a su mettre à profit tous les atouts de la commune : ses immenses parties de terrain, sa situation géographique, pour la porter au rang d'une cité moderne où il fait bon vivre.

Ces atouts sont le cadre de vie, l'air pur qu'on y respire, les lieux de détente avec la Rhônelle, qui coupe le vieux village en deux et dans laquelle on pêche la truite et surtout le vaste territoire de la commune avec des centaines d'hectares de terrain à bâtir.

C'est d'abord le vieux village qui peu à peu s'est transformé. En bordure de la route Nationale, vers Famars, se sont édifiés plusieurs lotissements, puis au centre, vers la Briquette Marly, des HLM de la société du Hainaut.

En même temps, l'équipement du village était entrepris. Un magnifique groupe scolaire primaire et maternelle, un gymnase surplombent de leur architecture moderne, l'impulsive Rhônelle.

La population s'est associée à cet effort de modernisation.

Les ouvriers, les artisans de tous les corps de métier se sont mis résolument au travail pour transformer l'ancienne école derrière la mairie en une salle de la jeunesse qui fait l'admiration des visiteurs qui s'y rendent.

Le vieux village a déjà bien changé. Il connaîtra bien d'autres transformations encore dans l'avenir, avec le développement que prend déjà la commune avec l'institut universitaire technique.

Le développement économique

La commune va connaître également un développement économique avec l'implantation d'une usine textile de la société Bidermann qui occupera 700 personnes dont 200 qui travaillent déjà pour la société mais à Poix-du-Nord. Un long déplacement leur sera ainsi évité.

On sait également qu'un magasin grande surface s'installera en bordure de la Zac sur une zone de 6 hectares dont 1 ha et demi réservé à un immense parking. Disons toutefois qu'à l'inverse de l'usine textile, la municipalité n'avait nullement sollicité la venue de ce magasin dont l'implantation sur la zone de la Briquette a été imposée par les pouvoirs publics.

En bordure de l'autoroute et de sa déviation un motel va également être implanté. Il comportera 80 chambres.

20 classes primaires et 8 maternelles

Mais on ne construit pas un lotissement de 1 500 logements, sans y prévoir d'autres équipements.

C'est ainsi que sur le champ d'aviation va être construit un ensemble scolaire dans un style moderne offrant la particularité d'être circulaire. Cet ensemble sera réalisé en deux temps. Le premier groupe comprendra 10 classes primaires, 2 classes de perfectionnement et 4 classes maternelles ainsi qu'une cantine de 300 repas.

Le 2ème groupe comprendra également le même nombre de classes sauf celle de perfectionnement. La cantine est prévue pour 280 repas. Toutes les classes seront au rez-de-chaussée et le centre du périmètre intérieur scolaire ne servira pas de cour de récréation mais sera destiné à recevoir de la verdure.

Toutes les classes ainsi que la grande salle de récréation, seront largement vitrées, les fenêtres pouvant être escamotées par beau temps. Les cours seront donnés ainsi en plein air.

Le groupe scolaire sera également doté d'un gymnase à proximité, d'un terrain de sport pour la pratique de l'athlétisme. Il comportera des tribunes, des vestiaires, des douches et des sanitaires.

Le bureau de poste

La réalisation de la Zac va permettre d'assainir une bonne partie du vieux village. Tout a en effet été pensé et conçu pour que toute la population tire le maximum de confort de l'extension et de la modernisation de la commune. Les habitations du chemin Vert et de la route Nationale seront les premières, par exemple, à être raccordées au réseau du tout à l'égout qui partant de l'IUT, traverse la Zac pour se raccorder à la station d'épuration dont la réalisation va débuter dans les premiers jours de mars.

Si le lotissement de la Zac aura une annexe administrative, un bureau de poste, par contre, sera réalisé entre le vieux et le nouvel Aulnoy en bordure de la future route qui reliera la rue Jean Jaurès à la route Nationale.

C'est le visage que prend peu à peu la commune.

Nous avons conscience que les membres du conseil municipal de la liste d'union ont servi au mieux les intérêts de la population et de la commune, aidés dans leur tâche par le secrétaire de mairie, Roger Meyer et par tout le personnel communal.

L'œuvre que nous avons entreprise, nous la mènerons à bien avec le concours de tous.

Emile Vaillant, Maire.

Salle de sports Henri Couvent

La première salle de sports aulnésienne est construite par l'entreprise Collot de Saint-Saulve.

Les travaux débutent le 27 mars 1969.

Elle est inaugurée le 6 septembre 1970 et baptisée salle de sports Henri Couvent, adjoint au Maire, décédé le 20 août de la même année.

La réception définitive des travaux du chantier a eu lieu le 10 février 1972 à 16 h. Entre temps il a fallut résoudre quelques problèmes : par temps de pluie, la salle est inondée, principalement côté ouest, l'eau s'infiltre aux raccordements des joints en plastique.

Henri Couvent

Henri Couvent est né le 02 février 1921 à Aulnoy, époux de Louise Laniau, agent technique des P.T.T., il décède le 20 août 1970 à l'âge de 49 ans.

Elu conseiller municipal le 21 mars 1965, il est ensuite nommé adjoint au Maire, délégué aux travaux.

Sous son impulsion, l'amicale laïque sera créée en 1953.

Henri Couvent lors de son élection en 1965.

Aulnoy-lez-Valenciennes de 1970 à 1979

1970

⇨La course cycliste du 14 juillet est annulée faute de participants.

⇨Un atelier de confection important (Bidermann), susceptible d'employer à terme de 600 à 800 personnes, demande la réservation d'un terrain. Une parcelle de 3 ha minimum lui est réservée.

⇨Création de trois nouvelles classes maternelles.

⇨Le 20 août : décès d'Henri Couvent, adjoint au Maire .

⇨Sur proposition de Jean Brocail, dénomination de la place Jean Perrin.

⇨Approbation du programme pédagogique d'un groupe scolaire qui comptera 10 classes primaires et 4 classes maternelles dans la ZAC.

⇨Construction durant l'année 1970 de la salle de sports Henri Couvent. Elle est inaugurée le 6 septembre 1970.

1971

⇨Recensement : 4 362 habitants.

⇨Vote d'une subvention exceptionnelle de 9 000 F pour le centre aéré dont la situation financière présente un déficit de ce montant.

⇨Le montant du livret de Caisse d'Epargne offert à chaque nouveau-né passe de 1 F à 10 F.

⇨Travaux de voirie pour l'installation d'une grande surface Mammouth.

⇨Monsieur Montigny, professeur d'éducation physique aux écoles, a fait valoir ses droits à la retraite. Suzanne Her, monitrice d'éducation physique et monitrice-chef au centre aéré depuis sa création, est nommée en remplacement.

⇨21 mars : élections municipales.
Composition du conseil municipal : **Jules Chevalier, Maire, Paul Lelong, 1er adjoint, Maurice Marchand, 2e adjoint, Henri Stordeur, Robert Philippe, Jean Nison, Yves Delattre, Emile Vaillant, Gustave Grégoire, Georges Maillard, Michel Mouftiez, Roger Marchant, Maurice Lesage, Emile Evrard, Henri Coestier, Marcel Bernard, René Splingart, Maurice Baecke, Gustave Dufief, Emile Moerman, Henri Cardon, Joseph Deleeuw, conseillers municipaux.**

⇨Construction d'un CES 1200 et d'une classe SES, rue René Mirland.

⇨Recrutement d'un ouvrier plombier.

⇨Achat d'un terrain de 8 m sur 29 d'une superficie de 2a 33ca appartenant à Robert Morel pour l'agrandissement du cimetière.

⇨Cession de terrains :
- à la compagnie financière de Suez pour la réalisation d'un supermarché Mammouth.
- à la société «La Motellerie» d'Englos pour la réalisation d'un motel.

⇨La société retenue pour la construction d'un groupe scolaire de 7 classes dans la Zac est la société LRC à Puteaux. Coût : 399 700 F.

⇨Installation du chauffage dans la salle des sports.

⇨Construction de deux salles mobiles au groupe scolaire Jules Ferry. Coût : 42 700 F.

⇨L'Education Nationale affecte au CES (Collège d'Enseignement Secondaire) municipal, rue René Mirland, 3 groupes de 3 classes et 1 atelier démontables pour la rentrée 1971 afin de pallier l'insuffisance des locaux due à l'accroissement des effectifs. Cette affectation est un prêt et ne constitue qu'une solution provisoire. Ces classes appartiennent à l'état qui les met à disposition des établissements pour une durée ne dépassant pas, en principe, 4 ans, en attendant la construction de bâtiments définitifs.

⇨En juin : dénomination des premières rues de la Zac, les logements ayant été en partie attribués :
- rue Gauguin
- rue Gromaire
- avenue Henri Matisse
- rue Fernand Léger
- rue Edgar Degas
- Rue Pablo Picasso

⇨Une aide est accordée aux grévistes des services centraux d'Usinor.

⇨Installation du téléphone au CES rue René Mirland.

⇨Acquisition d'un réchauffe-plats pour les élèves du CES ne pouvant pas prendre le repas du midi chez eux.

⇨La commune prend en charge les frais de transport pour le déplacement des élèves à la piscine de Trith.

⇨Réfection des cloches de l'église. Réparation du toit en zinc et des planches de rives.

⇨Autorisation à la Sadiav, route Nationale, de créer deux entrées et un parking.

⇨Le gardiennage de la salle des sports Henri Couvent est confié à Jacques Lelong, enseignant à l'école primaire Jules Ferry.

⇨Pose de candélabres pour l'éclairage de la Zac.

⇨En décembre, ouverture d'une classe supplémentaire à l'école des garçons et à l'école des filles.

⇨En décembre, dénomination des rues de la Zac :
- des frères Robespierre
- Saint Just
- Georges Couthon
- Louis Blanqui
- Louis Blanc
- Gustave Courbet
- Jules Vallès
- Pierre Cuvelier
- Gabriel Péri
- Estienne d'Orves
- Marcel Cachin
- Léon Blum
- Pierre Brossolette
- Jean Moulin

⇨Cession de terrain aux Etablissements Finand pour l'implantation de leur entreprise.

1972

⇨Installation de candélabres pour l'éclairage de la Zac.

⇨Construction d'une chaussée et d'un muret chemin de Préseau.

⇨Réfection du chemin des Bourgeois, 1ère partie.

⇨Réfection place de la Bascule (place du 19 mars 1962) et de la Bergère.

⇨Vœu en faveur de la libération de Jean-Pierre Debris (Anzinois) et A. Meuras, jeunes professeurs français, incarcérés depuis un an à Saïgon dont la vie est journellement menacée et dont l'état de santé nécessite des soins urgents qu'ils ne peuvent que recevoir en France.

⇨Vu l'augmentation de la population de la Zac, création de 5 classes supplémentaires au groupe scolaire Jules Ferry.

⇨Construction d'un atelier pour les ouvriers municipaux.

⇨Réparation de l'aqueduc rue du Moulin .

⇨Agrandissement et aménagement (cours, assainissement, clôtures) du CES.

⇨Réparation du parvis de l'église.

⇨Cité Bâtir, avenue de la Rhônelle :
- Remise en état des chaussées (délachage, tapis d'enrobés, remplacement des bordures…).
- Réglage des trottoirs avec l'enrobé.
- Aménagement espace vert et du parking.
- Installation d'un double réseau séparatif (eau usée et eau pluviale).

⇨Construction d'une chaussée sentier d'Artres.

⇨Travaux de voirie et d'assainissement du groupe scolaire primaire de la Zac.

⇨190 élèves d'Aulnoy et 90 enfants de communes voisines fréquentent le CES, rue René Mirland.

⇨Sous la direction de Paul Lelong, encadré d'un comité actif, le centre aéré en collaboration avec l'amicale laïque, se perfectionne au fil des années et reçoit durant 5 semaines 300 enfants d'âge scolaire.

⇨Constitution d'un syndicat intercommunal pour la réalisation d'un projet d'élimination des ordures ménagères dans la région de Valenciennes.

⇨Travaux de voirie et d'assainissement résidence de Lattre de Tassigny.

⇨Liste des sociétés locales en 1972 :

- société de pêche les Gaulois
- fanfare municipale
- centre aéré de vacances
- club de volley ball
- amicale laïque
- société de ping-pong
- société de basket
- société de football
- foyer des jeunes (amicale laïque)
- société colombophile
- association des vieux travailleurs
- amicale bouliste «5 chemins»
- société des anciens combattants et prisonniers de guerre
- société protectrice des animaux
- javelot
- clubs des supporters du football et du volley
- coopératives scolaires
- amicale du personnel communal

⇨Le Ministre de l'Education Nationale a affecté au CES municipal, annexe du CES de Marly, situé rue René Mirland, 2 groupes de 3 classes démontables pour la rentrée scolaire afin de pallier l'insuffisance des locaux due à l'accroissement des effectifs.

⇨Travaux de peinture au CES.

⇨Au CES, les livres sont prêtés pour l'année aux élèves moyennant une contribution des parents de 40 F.

⇨Création et adhésion de la commune au syndicat intercommunal à vocations multiples. Ses attributions sont : eau, assainissement, électrification et éclairage public, collecte et traitement des ordures ménagères, construction et gestion des CES et CEG, équipements sportifs et culturels, équipement sanitaire et social.

⇨Création d'une voirie principale (rue Pierre Cuvelier) reliant le nouveau quartier de la Zac à la rue Jean Jaurès. Cette voirie permet ainsi une liaison plus rapide avec les divers services administratifs, future poste et commerce du centre de la commune.

⇨Effectif du personnel communal :

- 1 secrétaire général
- 1 rédacteur
- 1 commis principal
- 2 commis
- 1 chauffeur poids lourds
- 1 ouvrier professionnel 2e catégorie
- 1 ouvrier professionnel 1ère catégorie
- 2 ouvriers
- 1 garde-appariteur
- 1 agent de bureau

⇨Septembre : rentrée scolaire à 4 classes à l'école maternelle Emile Zola.

⇨Installation d'une signalisation tricolore au carrefour rues Couturier, Matisse et Cuvelier.

⇨Installation sur la commune d'un hypermarché, de l'usine Biderman et d'un motel.

1973

⇨ En raison de l'accroissement des effectifs scolaires maternels de la Zac, il est décidé la construction d'une nouvelle école maternelle de 4 classes.

⇨ Fonctionnement sur la Zac d'une mairie annexe et d'une consultation des nourrissons, rue Couthon.

⇨ Installation des premiers feux tricolores : sur la route Nationale et le chemin Vert aux débouchées des voies de la Zac.

⇨ Le volley-club d'Aulnoy dispute, les 5 et 6 mai, les finales de la coupe de France de volley.

⇨ Construction de chaussées et de trottoirs impasse de la Chasse. Réalisation de l'assainissement.

⇨ Construction d'un collecteur d'eau pluviales rue du Moulin.

⇨ Construction d'un mur de quai le long de la Rhônelle.

⇨ Construction de chaussées et de trottoirs carrefour de la route Nationale et la nouvelle voie de la Zac.

⇨ Construction d'un réseau d'assainissement et de chaussées rue Paul Vaillant Couturier.

- ⇨ Construction d'un réseau souterrain électrique et de chaussées carrefour avenue Matisse, rues Couturier et Cuvelier.
- ⇨ Aménagement d'espaces verts dans la Zac.
- ⇨ Construction d'un réseau d'eaux pluviales, d'assainissement et de chaussée au chemin Vert.
- ⇨ Aménagement de la signalisation verticale et horizontale dans la Zac.
- ⇨ Construction de trottoirs rue Jean Jaurès.
- ⇨ Construction d'une allée principale au cimetière.
- ⇨ Construction de deux classes mobiles à l'école maternelle de la Zac (école maternelle Emile Zola).
- ⇨ Réparation de l'église : toiture, clocher…
- ⇨ Ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire et à l'école maternelle de la Zac en raison de l'accroissement sensible des effectifs.
- ⇨ Approbation des plans et devis pour la construction d'un complexe sportif couvert dans la Zac.
- ⇨ En raison de l'augmentation sensible de la population (lotissement De Lattre de Tassigny, rue du Pont et lotissement Pavé de Varenne), construction de 2 classes mobiles à l'école maternelle Jules Ferry.
- ⇨ Travaux de construction d'une voie d'accès au groupe scolaire de la Zac.
- ⇨ Vote d'une motion pour le maintien des 4 500 emplois à Usinor Trith.
- ⇨ Aménagement d'une ancienne salle de classe en réchauffe-plats pour les élèves du CES.
- ⇨ En septembre : première rentrée à l'école primaire Emile Zola.
- ⇨ En raison de la diminution des effectifs scolaires, fermeture de trois classes au groupe scolaire Jules Ferry.
- ⇨ Installation de cabines téléphoniques dans la Zac et dans le lotissement Pavé de Varennes (rues Curie et Pasteur).
- ⇨ Acquisition de 2 parcelles de 2 a 73 ca et 63 ca en vue de l'élargissement de la rue René Mirland.
- ⇨ Septembre : première rentrée à l'école primaire Emile Zola.
- ⇨ Festivités de l'année :
  - 27 janvier : bal du centre aéré.
  - 1er mai : bal gratuit offert par la municipalité.
  - 26 mai : fête des mères.
  - 15 juillet : bal du centre aéré.
  - 28 et 29 juillet : fête du centre aéré.
  - 20 et 21 octobre : banquet des anciens.
  - 15 décembre : fêtes des écoles.

1974

- ⇨ Travaux de voirie et d'assainissement eaux pluviales avenue de la Rhônelle.
- ⇨ Construction d'une salle de sports dans la Zac.
- ⇨ Travaux de recharge des routes de la commune en Tarmacadam.
- ⇨ Construction d'une salle d'archives à l'étage de la mairie.
- ⇨ Les rues adjacentes aux rues Allendé (résidence Edmond Cher) et Maurice Thorez (parallèle à la rue de l'Unité) s'appelleront rues du Professeur Wallon et Jean-Baptiste Lebas.
- ⇨ Projet de construction d'un bureau de Poste rue Pierre Cuvelier.
- ⇨ Construction de 2 classes mobiles à l'école maternelle de la Zac (Emile Zola).
- ⇨ Travaux de curage de la Rhônelle.
- ⇨ Considérant que la dénomination lez-Valenciennes ajoutée au nom Aulnoy est traditionnellement utilisée, la dénomination Aulnoy-lez-Valenciennes est officialisée.
- ⇨ Création de deux postes d'adjoints supplémentaires au conseil municipal : Henri Coestier et Yves Delattre.
- ⇨ Travaux de voirie et d'assainissement rue Henri Durre et Sentier du pavé de Varennes.

1975

- Une subvention est accordée au titre du 1 % culture pour des travaux de décoration du groupe scolaire de la Zac. Ce travail est confié à Jules France, 1er grand prix de Rome, directeur des écoles académiques de Valenciennes qui a déjà effectué ce genre de travaux dans de nombreux groupes scolaires de la région.
- Ouverture d'une nouvelle classe au groupe scolaire de la Zac.
- Construction d'un mur de soutènement, rue Louis Descamps.
- Travaux d'aménagement des abords du terrain de football.
- Construction d'allées au cimetière.
- Construction d'une zone de stationnement rue Jules Ferry.
- Construction d'une plaine de jeux, avenue Henri Matisse.
- Installation de 2 groupes de 3 classes démontables au CES, rue René Mirland, afin de pallier l'insuffisance des locaux.
- La décision de Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, de ne plus commémorer officiellement le 8 mai 1945 a soulevé une émotion parmi les anciens combattants et la population de la commune. Le conseil municipal déclare «que ni le rapprochement entre les peuples d'Europe, ni la réconciliation entre les peuples français et allemand ne sont incompatibles avec la célébration chaque année d'une date historique qui marqua la libération de tous les peuples engagés dans le conflit de 1939-45.
- A partir du 1er septembre : mise à disposition de la salle de sports Félicien Joly aux sociétés sportives.
- Pose d'une clôture au terrain de football.
- Location à l'Office National des Forêts de la maison forestière d'Hachette.
- Adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal des Transports en commun de la Région de Valenciennes.
- Création d'un comité local de défense de l'emploi à Usinor. 2 500 emplois directs et 4 000 emplois induits dans l'arrondissement sont menacés.

1976

- Le nombre d'élèves du CES prenant leur repas sur place le midi étant devenu trop élevé, ceux-ci seront reçus au centre universitaire le Mont-Houy.
- Vote d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 F au Secours Populaire Français pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre en Italie du Nord.
- Signature du marché d'ingénierie avec Marcel Foyer, architecte à Valenciennes pour la construction d'une école maternelle rue Saint Just, comportant 4 classes et un restaurant.
- Construction de trottoirs rues de Feleine, Descamps et du Moulin.
- La voie rapide allant du pont enjambant l'autoroute jusqu'au chemin Vert ainsi que toute la voirie intérieure du centre universitaire est dénommée avenue Jules Mousseron.
- Le 4 octobre : première rentrée à l'école maternelle Georges Brassens.
- En décembre : décès de René Splingart, conseiller municipal.

1977

- Décès de Thomas Godrie, conseiller municipal. Les obsèques ont été célébrées le 12 janvier et la population lui a rendu hommage au cours de la cérémonie communale.
- La rue desservant le groupe scolaire Jules Ferry est en impasse et les voitures et autocars conduisant les enfants aux écoles risquent de provoquer des accidents. Il est donc décidé d'aménager cette voirie en créant un rond-point face au groupe.
- Réfection des trottoirs du chemin Vert dont l'état était déplorable.

- Le conseil municipal vote une motion contre la fermeture de l'aciérie OBM de Trith-Saint-Léger, 800 travailleurs vont être mutés ou licenciés.
- En mars : Elections municipales. Composition du conseil municipal : **Jules Chevalier, maire, Yves Delattre, Paul Lelong, Gérard Malaquin, Henri Coestier et Maurice Marchand, adjoints, Daniel Ricq, Jean Nison, Emile Vaillant, Roger Marchant, Ernest Petit, Gustave Grégoire, Alain Carpentier, Francis Delsinne, Bernard Bortiaux, Gustave Dufief, Joseph Deleeuw, Maurice Baeck, Robert Pertuzon, André Laniau, François Adamzyck, Jean-Marc Magliuli, Joséphine Croix-Brasseur, conseillers municipaux.**
- La prime allouée aux jubilaires de Noces d'Or est de 150 F au lieu de 50 F.
- Création de zones de stationnement à l'école de la Zac.
- Création d'une zone d'activité artisanale en bordure du chemin Vert, du chemin des Bourgeois et de la future déviation vers Trith-Saint-Léger.
- Sur proposition de Roger Clay, directeur du nouveau CES, chemin Vert, celui-ci est dénommé CES madame d'Epinay.
- Réfection des toilettes de l'école maternelle Jules Ferry.
- Les 1er et 2 avril : fête du centenaire de la fanfare d'Aulnoy, plus de 300 musiciens y participent (fanfares de Trith, Marly, Escaudain, Haspres et Aulnoy). Des concerts et des défilés sont organisés.
- Venue du chanteur compositeur Jean-Claude Darnal.
- 14 septembre : première rentrée au collège madame d'Epinay.
- 11 décembre : inauguration du collège.

1978

- Restauration des peintures à l'école maternelle Jules Ferry.
- Construction d'un garage communal de 4 m x 26 m pour les camions communaux. Coût : 60 000 F.
- Travaux d'agrandissement du kiosque à musique afin de permettre l'évolution normale des concerts de musique et des différents spectacles donnés sur le podium.
- Convention avec Jules France, artiste, grand prix de Rome pour la décoration du groupe scolaire de la Zac.
- 2 salles de l'ancien CES (rue René Mirland) sont transformées en un local du centre de protection maternelle et infantile.
- Suppression de la butte de terre située sur le terrain face au groupe scolaire Emile Zola pour éviter des accidents aux sorties d'école.
- Pose d'une nouvelle canalisation de gaz de ville. Les particuliers qui en font la demande peuvent se brancher au gaz de ville moyennant la somme de 300 F (au lieu de 1 800 F). Coût : 40 697,01 F.
- Achat de terrain appartenant à monsieur Moyaux, le long de la route Nationale, sur une profondeur de 40 m pour la création d'un terrain de football.
- Création d'un passage sur le côté de l'école Emile Zola afin d'éviter des accidents aux enfants du groupe scolaire sortant directement sur une rue à grande circulation. Pour éviter que cette voie ne soit fréquentée par des personnes étrangères à l'école et qu'elle soit close durant les cours, l'ouverture et la fermeture des portes est effectuée par Gilbert Choquez. Coût : 40 697,01 F.
- Décès d'Henri Petit, garde-appariteur et du Docteur Renaud, médecin de la consultation des nourrissons depuis 40 ans.
- Avant 1978, le centre aéré utilisait la salle de l'Union pour préparer et servir les repas des enfants. Celle-ci est maintenant réservée pour des manifestations audio-visuelles. Il est donc décidé que les 850 enfants seront accueillis dans les locaux du collège madame d'Epinay.
- Nombre d'élèves dans les écoles maternelles : 572
  Nombre d'élèves dans les écoles primaires : 831.
  Total : 1 403 élèves
  (en 2002/2003 : 738 élèves).

1979

- La place de la Bascule porte désormais le nom de place du 19 mars 1962, afin de perpétuer le souvenir de la fin de la guerre d'Algérie.
- Création d'un G.A.P.P., Groupe d'Action Psycho-Pédagogique susceptible d'individualiser les interventions auprès des élèves en échec scolaire.
- Une subvention de 2 500 F est attribuée à l'association des parents d'élèves de l'école Emile Zola pour la distribution de lait.
- Ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle Saint Just et fermeture d'une classe à l'école maternelle Emile Zola.
- Construction d'un collecteur d'eaux pluviales rue Henri Turlet.
- Travaux de remise en état des appartements du foyer «Les Heures Claires».
- Remise en peinture de l'école primaire Jules Ferry.
- Ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire Emile Zola.
- Du 6 au 25 août : organisation à la maison forestière d'Hachette d'une colonie de vacances à caractère social. Cette colonie est ouverte aux enfants de 8 à 14 ans suivant un barème de ressources.
  L'encadrement des enfants est assuré bénévolement par les jeunes du club Franca.
- Construction d'un accès et d'une clôture au cimetière.
- Achat d'instruments de musique pour la musique municipale. Coût : 50 000 F.
- Roger Clay, principal du collège, reçoit les Palmes Académiques.
- Le conseil municipal décide d'apporter une aide pour les enfants des 7 500 salariés de l'usine Alsthom-Atlantique en grève depuis 47 jours ainsi qu'à ceux des ouvriers d'Usinor Denain en lutte revendicative.
- Dénomination des rues Gérard Philippe, Pablo Néruda et Marc Chagall.

21 mars 1971 : élection du nouveau conseil municipal

Le conseil municipal devant la mairie.

Devant la mairie.

Devant le Monument aux Morts qui se trouvait place du Canada.

Rue René Mirland.

Enfance jeunesse

Extrait du bulletin municipal année 1973

Ecoles primaire et maternelles de la Zac

Mi-juin 72 : un terrain vague !

Mi-septembre : rentrée scolaire à 4 classes à l'école maternelle.

Cela devrait se passer de commentaires mais cependant chacun doit savoir combien cela a nécessité d'opiniâtreté, d'appels téléphoniques, de réunions de chantier et pour terminer une mobilisation de l'ensemble du personnel communal dont j'aime à saluer ici l'efficacité du dernier coup de collier.

Certes rien n'était fini complètement mais la bonne volonté du corps enseignant et la compréhension des parents permirent une rentrée satisfaisante.

Mais il ne suffisait pas d'accueillir les enfants de la maternelle, le cas des plus grands se posait.

Il n'était pas question d'envisager une rentrée en primaire sur la Zac mais depuis un an nous y étions préparés et l'ouverture d'une 10e classe à l'école des garçons et à celle des filles fut demandée et son principe admis par l'Inspection d'Académie.

Toutefois, à la rentrée, point de nomination à ces postes et de nouveau il fallut agir vigoureusement pour les obtenir.

Bien sûr notre ambition est maintenant d'ouvrir le plus vite possible les classes primaires de la Zac afin de limiter les longs trajets aux enfants et surtout permettre leur regroupement.

CES provisoire d'Aulnoy

Là également nous savions aller vers un accroissement considérable du nombre des enfants devant fréquenter le CES.

Bien avant la fin de la précédente année scolaire nous avisions les pouvoirs publics que nous disposions du terrain nécessaire à l'installation de 6 nouvelles classes. La fin août arriva sans qu'aucune classe ne soit installée malgré de nombreuses interventions.

Une mise en demeure très ferme des pouvoirs publics et surtout de l'entreprise chargée des travaux devait cependant aboutir et, nouvelle performance, la rentrée s'effectuait dans des conditions difficiles mais néanmoins satisfaisantes et à la date prévue.

190 élèves d' Aulnoy fréquentent maintenant le CES et environ 90 enfants des communes voisines également.

C'est d'ailleurs la présence de ces voisins qui pose actuellement un gros problème : celui de l'installation d'un réfectoire équipé d'un réchauffe-plat. Une mutation de bâtiment permettra très bientôt cette réalisation dont malheureusement la mise en service et le fonctionnement dépendront une fois de plus des deniers de la commune.

Quelques plantations, des aménagements sportifs s'ajoutant à un bon coup de pinceau en font maintenant un ensemble agréable qui permet d'attendre le CES «en dur» à la fois espéré pour le confort de nos enfants et redouté pour les finances communales.

Le conseil municipal a voté cette année une importante subvention de démarrage afin de faciliter la création d'une bourse du livre, ce qui permet aux parents de payer sensiblement moins que si leurs enfants fréquentaient les écoles valenciennoises. Mais il appartiendra, comme cela se fait partout ailleurs, que les parents s'organisent dans le futur pour gérer eux-mêmes cette «bourse du livre».

Nous sommes bien entendu à leur disposition pour aider et conseiller s'ils le désirent.

Ramassage scolaire et cantine

Ces deux problèmes dont les solutions auraient apporté une aide certaine aux mamans, demeurent l'objet de notre attention.

Seule la multiplicité des obstacles retarde les

réalisations.

Une enquête faite auprès de 293 familles qui avaient bien voulu répondre à notre questionnaire (542 enfants concernés) permettait de voir combien la population était sensible à ces réalisations.

Il en résultait ceci : 150 enfants environ de 2 à 7 ans seraient concernés par un ramassage scolaire. 93 de 2 à 6 ans et une bonne centaine de 7 à 12 ans par une cantine.

La plupart des familles acceptait la participation financière approximativement fixée.

Une centaine de familles qui acceptait d'aider à la gestion ou au fonctionnement ont été invitées à une réunion en mairie : 13 familles ont répondu à notre appel ce qui hypothéqua immédiatement à nos yeux les perspectives de participation des familles.

Or le problème du ramassage scolaire ne pouvait être résolu sans l'intégration des parents au système car grands étaient les risques de confier quatre fois par jour de très jeunes enfants à des transporteurs n'acceptant pas d'assurer la surveillance.
D'autre part des impossibilités d'assurances s'ajoutaient et bien que financièrement la question fût solutionnable, nous devions malheureusement mais sagement renoncer.

Restaient donc les possibilités de cantine scolaire. Provisoirement l'utilisation de la salle des fêtes de l'Union offrait une solution tentante. Mais des objections pertinentes, vérifiées par des visites de cantines scolaires maternelles existantes, nous ont fait comprendre l'impossible exploit que représenterait chaque jour, l'acheminement de 90 bambins de l'école maternelle à la salle des fêtes, aller-retour et par tous les temps.

Or la réalisation d'une cantine où les enfants de la maternelle n'auraient pas eu accès, n'avait plus d'objet.

Il nous faut donc construire un local attenant à l'école. Les plans sont faits et la réalisation est à l'étude. Cette première étape étant digérée, le cas des primaires sera envisagé parallèlement à l'implantation d'une cantine scolaire à l'intérieur des écoles de la ZAC déjà étudiée par l'architecte de la commune.

En 1972 : école Jules Ferry, départ de madame Basilien. De gauche à droite : madame Ledrole, mademoiselle Maillard, Mesdames Raverdy, Moucheron, Basilien, Bury, Payen, mademoiselle Deligne et monsieur Basilien.

Année scolaire 1969-1970 : classe de madame Poletti, directrice de l'école maternelle Jules Ferry.

Année scolaire 1972-1973.

Année scolaire 1976-1977 : classe de madame Lévéque.

Année scolaire 1978-1979.

Le personnel enseignant en 1973

Groupe scolaire Jules Ferry filles

Mesdames Dujancourt, directrice, Degroote, Guillet, Ledrole, Payen, Bury, Raverdy, Moucheron, adjointes.

Groupe scolaire Jules Ferry garçons

Messieurs Paul Lelong, directeur (CM2), Bernard Kaminski (CM1), André Ratte (CE2), S. Valez (CE2), Jacques Lelong (CE1), madame Thérèse Diesbecq (CE1), monsieur Robert Malaquin (CP), Madame M. Lévêque (CP), adjoints.

Groupe scolaire Zac mixte

Messieurs Raymond Carpentier, directeur (CM), Fernand Lamand (CM2), madame Bernadette Marchet-Descamps (CM2), monsieur Bernard Paquet (CE1-CE2), mesdames Gisèle Lebon-Derieux (CE1), Yolande Caron-Marchand (CE1), Andrée Baudrin-Lecouvez (CP) et Suzanne Carpentier-Prédanna, adjoints.

Ecole maternelle Jules Ferry

Mesdames Poletti, directrice (section de grands), Carrez (grands), Viaud (moyens), Civée (moyens), Lecomte (petits), Hubert, Waillez (petits), adjointes.

Ecole maternelle de la Zac

Mesdames Lamand, directrice (petits moyens), Niewrzeda (grands), Villain (grands), Montaye, Amand (moyens), Potelle (petits), Chauvet (petits), Genty (demi-décharge), adjointes.

C.E.S.

Rue René Mirland

- Renée Martin, directrice
- Maurice Canonne, directeur adjoint

Professeurs certifiés :
- Daniel Bartolomé, éducation physique.
- Claude Just, mathématiques.
- Daniel Montaye, lettres modernes.

Adjoint d'enseignement :
- Pierre Clerc, histoire-géographie.

Maîtres auxiliaires licenciés :
- Françoise Dupas, anglais.
- Andrée Joffres, lettres classiques.
- Gérard Malaquin, lettres modernes.
- Claudine Morel, Histoire-géographie.
- Claudine Mossoux, mathématiques.
- Pierre Perrin, anglais.

P.E.G.C. :
- Liliane Bergeot, lettres allemand.
- Annie Flagollet, lettres, histoire-géographie.
- Claudie Desforges, lettres anglais.
- Annie Moreau, mathématiques, technologie.
- Edith Vermeulen, sciences.

Institutrices ayant une délégation rectorale :
- Geneviève Leclerc, mathématiques.
- Christiane Perrin, lettres anglais.

Instituteurs spécialisés :
- Régine Benoit, CAE transition.
- Daniel Benoit, CAE transition.
- Gérard Krier, CAE pratique.

Instituteurs :
- Marguerite Caudron, transition.
- Christiane Desforges, transition.
- Michel Renaux, transition.
- Jean-Charles Mathy, pratique.

Surveillant à mi-temps :
- Patricia Branquart.
- Michel Delacroix.
- Alain Lefevre.
- Jean-Pierre Wairy.

Femmes de service :
- Emilienne Lecocq.
- Annie Léger.
- Marthe Mennessiez.

LA Z.A.C.

Bulletin municipal de 1974

Une urbanisation rationnelle

La nouvelle zone d'habitations d'Aulnoy-lez-Valenciennes est devenue en ce début de 1974 une réalité bien visible.

En lançant cet important programme, tant les responsables municipaux que ceux des organismes C.I.L.-H.L.M. du valenciennois voulaient faire de cette zone d'habitations, un véritable quartier, bien vivant, en évitant de tomber dans le travers du grand ensemble dépersonnalisé, morne, aux tristes parallélépipèdes de béton gris.

Déjà plus de 1 000 logements

Aujourd'hui, plus d'un millier de logements ont été réalisés. Ils présentent toute une gamme en allant du «P.L.R.» le plus aidé à l'I.L.M. pour cadres moyens, en passant par le classique H.L.M.

Le groupe C.I.L.-H.L.M. a tenu à cette diversité, qui permet un brassage de populations diverses. Ce même souci de diversité se retrouve dans la répartition entre maisons individuelles et collectifs, d'importance moyenne, comptant une grande proportion de petits appartements tant recherchés par les nombreux célibataires et jeune ménages de la région.

Ce programme d'habitations va se poursuivre, dans le même style, par la construction de 500 nouveaux logements d'une part et par celle d'un foyer pour personnes âgées.

Celui-ci comptera 49 studios où chacun sera chez soi tout en offrant les services communs d'un restaurant et de salles de loisirs, auxquels pourront également accéder les locataires âgés des 16 maisons de type 1 bis qui viendront s'y adjoindre.

Ce foyer, soulignons-le, sera le premier du genre dans l'arrondissement.

Tout sur place

Les nouveaux habitants ont le grand avantage de trouver de nombreux services sur place :

- **une annexe de la mairie**, pour régler sans déplacement le maximum de formalités administratives,
- **un centre de P.M.I.** dans les locaux de la mairie annexe,
- **un groupe médical** qui permet d'assurer une permanence tant appréciée des familles,
- **une infirmière diplômée** dans le groupe d'habitations,
- **un grand centre commercial** ajoutant à l'avantage de prix attractifs, la présentation d'une grande gamme de produits. Une galerie marchande de commerces spécialisés renforce encore l'avantage offert par le grand magasin
- **un groupe scolaire** de 18 classes maternelles et primaires.

D'autres équipements viendront prochainement s'implanter. Dès 1974, devrait démarrer la construction d'une salle omni-sports, suivront un centre social et une église, tandis que de nouvelles écoles pourraient être réalisées au fur à mesure des besoins.

Des cabines téléphoniques seront également prochainement installées.

Même le travail pour certains

Complétant cet ensemble de réalisations, des emplois ont été créés avec l'implantation de commerces, mais surtout par celle de Bidermann qui emploie déjà 400 personnes, presque exclusivement des femmes et qui pourrait augmenter ses effectifs. D'autres sociétés doivent également s'installer.

Enfin, rappelons que les liaisons ont été bien améliorées par un renforcement de trafic des autobus, en attendant l'ouverture de l'entrée Sud qui permettra un accès direct et rapide avec le centre de Valenciennes.

La ZAC d'Aulnoy : l'un des pôles de la croissance de l'agglomération valenciennoise

Article paru dans la Voix du Nord du mercredi 17 avril 1974 rédigé par P. Gaumeton

En peu d'années, la population de la commune d'Aulnoy a connu une progression assez considérable : 3 602 habitants en 1968 et pour la fin de l'année 1974 on peut évaluer celle-ci à environ 7 200. Cette croissance rapide prend même un caractère vertigineux quand on songe que la majeure partie de celle-ci est composée par l'arrivée des habitants de la zone d'habitations nouvellement construites sur l'ancien aérodrome de la Briquette. Les premiers occupants y sont installés depuis le début de l'année 1972 !

Une telle croissance, l'arrivée d'une population si nombreuse posent, on s'en doute bien, des problèmes aux responsables municipaux, d'autant plus que les équipements collectifs dont doit disposer un noyau d'environ 3500 habitants (population de la zone) ne sont pas encore tous mis en place. Il nous a paru intéressant de jeter un coup d'œil sur ce que l'on appelle «la ZAC» devenue en ce début 74, une «réalité bien visible».

Les projets se bousculent

Il n'est pas dans notre intention de décrire, ici, par le menu, l'historique des projets que ce secteur de l'agglomération valenciennoise a vu fleurir depuis la fin de la seconde guerre mondiale : en rappeler les grandes lignes sera notre propos.

L'aérodrome de la Briquette est désaffecté après la guerre et offre, par la même occasion, des possibilités tout à fait remarquables d'extension des surfaces urbanisées, solution à la crise du logement. Ces terrains, au sud de Valenciennes, en zone haute, bien drainés, sont facilement constructibles et ils suscitent, on s'en doute bien, beaucoup d'espoir pour tous ceux qui se préoccupent des problèmes du logement.

C'est ainsi que les pouvoirs publics décident, vers l'année 1960, d'inscrire ces terrains sous la rubrique des zones à urbaniser en priorité et par là même, de songer à la construction, en cet endroit, de plusieurs milliers de logements. La commune d'Aulnoy avait, avec l'aide d'un prêt du CIL, usé de son droit de préemption et acheté, le 28 avril 1959, 30 hectares du terrain d'aviation aux Domaines pour la somme de 615 000 F (environ 2 F le m2).

Cependant, la répartition très inégale, du terrain d'aviation entre Valenciennes, Marly et Aulnoy, posait au niveau d'un aménagement global, le problème de la répartition des charges à supporter par chaque commune. La question ne se posa plus lorsque les territoires valenciennois et marlytrons furent occupés par les constructions de l'office municipal et de l'office départemental des HLM. Au Sud de cette zone, le tracé de l'autoroute Paris-Bruxelles achevait de sanctionner la coupure entre les deux parties de l'ancien aérodrome. Aulnoy se trouvait, seul, face aux projets d'urbanisation.

Divers projets virent donc le jour pour l'aménagement de la Briquette. Celui mis au point par la société d'équipement du Nord, prévoyait la construction d'environ 2 200 logements (collectifs et individuels) avec l'aménagement d'équipements collectifs de rigueur (écoles, maison de jeunes, centres culturel, commercial etc…). Une zone d'industries légères était prévue dans le secteur également. L'équipement de ces terrains de telle manière aurait entraîné, pour les habitants, une hausse considérable de l'imposition. Aulnoy refusa la ZUP. Les investissements nécessaires à cette zone auraient sans doute nui à l'effort indispensable quant à l'équipement du centre d'Aulnoy appelé désormais «Le Vieil Aulnoy».

C'est finalement avec la société d'HLM du Hainaut (CIL) que l'affaire devait se préciser. La commune d'Aulnoy revendit une partie des terrains au CIL dont l'esprit s'inspirait des facilités accordées par les mécanismes réglementaires des ZAC (Zones d'Aménagement Concerté). La commune s'était chargée de la voirie primaire (rocade autoroutière), de l'assainissement (dans le cadre du Syndicat Intercommunal d'Assainissement). Les services techniques du CIL avaient mis au point un projet de construction en relation avec la municipalité et l'administration centrale. C'est ce projet qui, bien que remanié, voit le jour depuis quelques années.

Parallèlement, des négociations étaient en cours pour l'installation d'un centre commercial, d'entreprises industrielles sur cette zone. Aulnoy

souffrait d'un sous-emploi féminin très accentué. Il était donc souhaitable d'implanter des activités créant une majorité de postes de travail féminin. La Chambre de Commerce acheta, à l'ouest de la zone, un terrain où s'installa Bidermann, entreprise de confection masculine employant actuellement 412 personnes dont une dizaine d'hommes. Un projet d'extension de ces ateliers est prévu à long terme en fonction de l'évolution économique.

Le groupe financier dont faisait partie la société des établissements Carrefour, acheta, quant à lui, une surface destinée à l'implantation d'un hypermarché. Celui-ci emploie, à l'heure actuelle, 115 femmes et 95 hommes. Enfin une chaîne hôtelière y construisit la Motellerie : 24 personnes y travaillent. Il reste encore des surfaces inoccupées dont certaines sont en passe d'être acquises. Ainsi, il est à peu près certain qu'une firme de transport valenciennoise viendra prochainement s'installer à Aulnoy.

1 000 logements : les équipements sont planifiés

La commune s'est réservé une certaine partie des terrains (la plupart au centre de la ZAC) afin d'y installer certains équipements collectifs. Ainsi, un groupe scolaire de 18 classes maternelles et primaires y est implanté et deux nouvelles classes maternelles sont en cours de construction et s'ouvriront en octobre. Un terrain de football voisine avec ce groupe scolaire.

Un foyer pour personnes âgées, le premier de l'arrondissement, est en cours de réalisation. Financé par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples, il offrira 49 studios aux personnes âgées de l'arrondissement ; 16 maisons de type 1 bis sont programmées dans le même secteur. Une salle de loisirs, un restaurant seront aménagés dans le foyer. Cette initiative, bien que ne répondant pas à tous les besoins, est intéressante car elle apporte un début de solution au monolithisme humain dont souffrent beaucoup de ces zones d'habitations de construction récente où toutes les classes d'âges ne sont pas représentées.

Des terrains réservés recevront dans les mois à venir un équipement : la halle de sports commencera d'être construite en septembre et, d'ici un an, les sportifs, scolaires, ou non, pourront y accéder. Une plaine de jeux, demandée par l'association des locataires, va être installée le long de la rue Pablo Picasso.

Environ un millier de logements ont été construits par le CIL dans la zone Est et Sud, tandis que le Nord-Ouest est occupé par les établissements commerciaux, industriels et les dépendances autoroutières. Une diversité assez intéressante du type de logement à l'intérieur de la ZAC doit permettre, c'est du moins le vœu des promoteurs, un brassage des populations. En effet, sur ce millier de logements, 500 sont des HLM (Habitations à Loyer Modéré), (dont 165 en individuels), 200 des PLR, 64 des ILM (immeubles avenue Henri Matisse), 300 maisons individuelles sont en accession à la propriété.

Un nombre important des personnes venues s'installer à Aulnoy avait quitté une habitation de l'agglomération valenciennoise qui ne répondait plus à leurs besoins, soit trop ancienne et mal commode, soit devenue trop petite pour la famille.

La ZAC d'Aulnoy a accueilli également de nombreux jeunes ménages sans enfant, des célibataires, des étudiants du centre universitaire : la proportion assez importante de petits appartements et studios est un atout de ces nouvelles constructions.

Beaucoup de chefs de famille travaillent à Valenciennes ou à proximité. Ainsi, environ 300 employés et ouvriers d'Usinor Trith résident à Aulnoy et pour une large part sur la ZAC.

Bidermann et Continent ont recruté leur personnel bien au-delà de la population aulnésienne et deux phénomènes se sont confondus : l'installation dans les nouveaux logements et l'embauche dans l'une des firmes. Ainsi une soixantaine d'employés de Bidermann et une bonne vingtaine de Continent habitent la ZAC. Aux dires des responsables de Continent, une certaine difficulté d'embauche s'était fait sentir dans le périmètre de la ZAC au début, tandis que maintenant, nombre de femmes ou de jeunes filles aulnésiennes cherchent à y entrer.

Finalement, le parti d'implanter des entreprises employant une majorité de main-d'œuvre féminine répond aux besoins du valenciennois mais il entraîne, en raison du manque relatif d'emplois masculins, une vocation de cité-dortoir pour une majeure partie des individus.

Vivre sur la ZAC

Cette zone d'habitation sort du papier, émergée de terre : un certain nombre d'hommes, de femmes, d'enfants l'habitent. Ils s'agit de savoir si ces habitants sont satisfaits de ce que leur environnement leur propose ou leur impose.

Ainsi, il n'est pas certain que le bruit de l'autoroute ne soit pas une gêne pour nombre d'habitants du Nord de la Zac, encore qu'un certain nombre d'entre eux soient des gendarmes habitués, profession oblige, au vacarme routier !

De même, l'assimilation de l'avenue Henri Matisse a une rocade autoroutière entraîne un afflux de circulation automobile entre les immeubles collectifs de l'entrée de la ZAC, pas nécessairement agréable. La traversée par les piétons de cette avenue, en est d'ailleurs, par moment, assez difficile, sinon dangereuse.

Quand à l'architecture, à l'agencement des maisons, ils sont généralement appréciés des habitants même si tout le monde n'est pas d'accord sur le mode d'ouverture des fenêtres ou émet des réserves sur la qualité des joints d'étanchéité : des garages-caves sont en effet, chaque hiver, inondés. La pente d'accès des garages facilite, il faut le dire, ces arrivées d'eau non désirée.
Certains membres de l'association des locataires ne sont d'ailleurs pas très tendres à l'égard de l'organisme constructeur : le CIL. Ils lui reprochent un manque de contrôle systématique des travaux ce qui est à l'origine de la mauvaise finition de beaucoup de ces travaux.

«On désire construire un maximum de logements mais il semble que l'on manque de moyens véritables pour la surveillance de la qualité des travaux, pour l'entretien des logements en location».

Telles étaient les observations dont nous faisait part un habitant de la Zac.

En 1971/72 : construction de l'immeuble 1, 3, 5 avenue Henri Matisse.

La ZAC d'Aulnoy : la doter rapidement d'un centre d'animation polyvalent doit être une des tâches urgentes des aménageurs

Article paru dans la Voix du Nord du mercredi 18 avril 1974 rédigé par P. Gaumeton (suite de l'article précédent)

Un problème revenait pratiquement à chacune de nos rencontres avec un Aulnésien de la Z.A.C. : les caddies. Ces petites brouettes métalliques à quatre roues se retrouvent absolument partout autour de l'hypermarché, sur toute la surface de la sone et même au-delà. Monsieur le Maire nous confiait même en avoir trouvé un près du stade Nungesser ! La sortie du parc de stationnement de ces paniers roulants est la cause de multiples gênes : chocs, rayures, risques d'accidents pour les automobilistes, danger pour les enfants, dont c'est là un moyen de jeu inépuisable et puis, malgré tout, perte financière pour l'établissement commercial.

Pourquoi les caddies s'éparpillent-ils au vent, sur la Zac ? Certes, il convient peut-être d'en empêcher la fuite par l'installation (en cours) d'une barrière ad hoc, mais ce phénomène n'est-il pas le symbole d'une certaine inadaptation du centre commercial à la zone d'habitation. Il n'est pas dans notre idée de nier l'intérêt, pour certains produits, de la proximité d'un tel établissement (ainsi l'alimentation, la droguerie, les produits de consommation quotidienne), ou encore les services apportés par les quelques magasins de la galerie (banque, pressing, coiffeur). Le profil de ce centre commercial (hypermarché + petits commerces) en fait le type même d'un centre suburbain destiné à rayonner sur plusieurs communes et dont l'accès est surtout facile pour les automobilistes. S'il permet la satisfaction de certains besoins des habitants, il ne répond pas à tous et il est assez loin de ce que l'on annonçait voici quelques années «une trentaine de magasins juxtaposés à la grande surface de vente», «galerie couverte», «grande unité de vente du meuble», mais les projets peuvent toujours voir le jour.

Le centre commercial tel qu'il est conçu n'appartient pas aux habitants de la Zac» nous faisait remarquer un futur propriétaire. La ménagère qui remporte ses achats en caddies le fait certainement par négligence, insouciance, mais son geste ne semble-il pas dire : «Un centre de petites boutiques plus près de chez moi serait préférable». Il faut parcourir plusieurs centaines de mètres pour aller de la rue Marcel Cachin à Continent et le poids des achats d'une mère de famille peut parfois la contraindre à utiliser ce mode de transport. D'ailleurs, les tournées de marchands ambulants d'Aulnoy (poisson, légumes, viande, charbon) montrent aussi que le centre actuel n'est pas la panacée universelle.

Et puis une certaine vie de quartier s'étoffe en partie autour du rite quotidien des «courses». A la boulangerie, à la boucherie, au marchand de journaux, au lavoir, on converse et lentement se tissent des liens de sympathie, d'amitié. Ces phénomènes ne se produisent pas au sein d'un hypermarché, ou si peu, seul le tiroir des caisses enregistreuses établit un contact entre le commerçant et le client.

Malgré cela, l'équipement commercial reste satisfaisant pour une majorité des habitants, d'autant plus que la proximité d'une pharmacie est vivement appréciée. Une autre carence sera rapidement réduite : un bureau des PTT va être construit non loin de l'avenue Henri Matisse.

Peu d'équipements, en revanche, sont à la disposition des habitants pour leur temps de loisirs, leur détente. Mis à part les deux restaurants, qui, pour des raisons différentes ne sont pas vraiment destinés aux autochtones, il ne reste que des embryons, des projets, à plus ou moins court terme. Le loisir sportif n'est pas encore praticable à part le terrain de football et la proximité du jeu de boules. Une halle de sports doit prochainement, nous l'avons dit plus haut, permettre la pratique des sports en salle. A plus long terme, un stade doit être construit sur des territoires agricoles gelés administrativement désormais. Pour les enfants une plaine de jeu va être implantée, ces prochaines semaines. C'est une bonne chose.

…/...

Tout ce qui pourrait naître et croître comme activités culturelles n'existe pas pour l'instant : aucune structure d'accueil n'est prévue. …/... Le projet de centre social n'est pas encore mûr et la taille du local (un appartement) qui pourrait faire

office de pré-centre social, ne permet pas une publicité trop grande autour des activités qui y sont installées. De plus, cet appartement loué, doit être prochainement rendu au CIL. C'est un logement aussi, loué par la ville, qui sert actuellement de mairie annexe et accueille les consultations de nourrissons et les réunions de l'association des locataires.

Une véritable animation de la zone pourrait naître car il existe indéniablement un certain esprit communautaire. Le succès d'une opération «maisons décorées» l'an dernier, en est un témoignage. Certes, la ZAC n'est pas un village et bien des individualités se raidissent dans une attitude isolée : encore peu d'adhérents à l'association des locataires par exemple. Un centre d'animation (administratif, social, de détente, de culture) serait sans doute un début pour la naissance d'un véritable noyau humain. Un pas pourrait être franchi dans cette direction avec la halle de sports qui devrait pouvoir accueillir certaines réunions, spectacles ou animations diverses. De même l'installation de la bibliothèque municipale sur la ZAC est, dans cette optique, une initiative excellente.

Sur ces problèmes viennent se greffer d'autres besoins moins spécifiques à la ZAC d'Aulnoy mais néanmoins fort importants. La garde des enfants en bas âge (ils sont très nombreux sur la ZAC). La santé des enfants, leur hygiène, leur éducation, de même la santé mentale et ses attaques (oisiveté, dépression nerveuse, problèmes de l'adolescence) sont autant de points réclamant des remèdes mais, répétons-le, ils ne sont par l'apanage de la ZAC d'Aulnoy. Celui de la garde des enfants reste cependant un des plus préoccupants car, à lui est liée la possibilité pour la mère, de travailler.

Autonomie ou intégration

La zone d'habitations d'Aulnoy (appelée ZAC, quoique ce nominatif ne lui soit pas attribué administrativement) reste une zone dortoir. Nous l'avons vu plus haut, la grande majorité des habitants travaillent en dehors d'Aulnoy, en dehors de la ZAC. Le problème de l'installation de zones industrielles est un des soucis majeurs des responsables locaux, mais il est essentiellement financier : viabiliser des terrains où s'installeront des entreprises dont les centimes ne tomberont que cinq années plus tard, coûte très cher. Néanmoins, il est prévu au plan d'occupation des sols, la création d'une zone artisanale, non polluante, chevauchant la limite Aulnoy-Trith. Une autre zone proposée, près de la vallée de la Rhônelle. Mais l'autonomie d'emploi de la ZAC n'est pas un des buts recherchés dans son aménagement, celle-ci reste une zone dortoir.

Chaque effort dans l'aménagement actuel de la ZAC, de la vie de cette communauté récente, tend à relier le plus étroitement possible cette nouvelle partie de la ville au vieil Aulnoy, à donner à cette zone de croissance de l'agglomération de Valenciennoise, l'empreinte de la cité qui l'a accueillie. Symbole de cet effort, de ce désir d'interpénétration, de brassage des populations, l'implantation d'un bureau des PTT dont est dépourvue actuellement la commune se fera à mi-chemin des deux pôles de la commune, rue Pierre Cuvelier sur un terrain inoccupé actuellement. Cet état d'esprit règne aussi au sien des sociétés qui s'attachent, avec plus ou moins de bonheur, à recruter des membres chez les nouveaux arrivants.

Malgré cela , la coupure est nette, la RN 358 sépare les deux parties de la commune et le mixage, s'il doit être complet, ne se fera pas en un jour. C'est une longue patience que la maturation d'une communauté (fut-elle communale). La croissance brutale de la ZAC n'est pas de nature à accélérer ce processus. Un enfant d'une classe primaire de la ZAC disait en parlant du vieil Aulnoy «Ah, parce que c'est Aulnoy aussi, là-bas !».

Brosser les chances d'une véritable intégration de cette zone d'habitations récentes au vieil Aulnoy ou plutôt de leur rassemblement en une unité humaine n'est pas de notre ressort, car cette intégration dépend beaucoup du vouloir des hommes qui habitent et gèrent cet ensemble. Elle ne se fera vraiment que si les uns ont besoin des autres et réciproquement.

Il faut espérer que les rapports ne seront pas seulement administratifs, superficiels. Pour l'heure il semble bien qu'une volonté anime la plupart des «animateurs de la vie communale». La cordialité des rapports municipalité-association des locataires ou municipalité-responsables sociaux ou encore de ceux-ci avec le CIL est sans nul doute un bon point pour ce pari sur l'avenir.

Parler de l'avenir est une redoutable entreprise, cependant on peut envisager avec un certain optimisme le futur de la ZAC, dans la mesure où les projets envisagés se concrétiseront assez rapidement, notamment tout ce qui concerne l'animation de la vie sociale, sportive et culturelle.

Il est un facteur dont nous n'avons pas parlé jusqu'à maintenant : le centre universitaire. Il ne fait pas partie de la zone certes, mais sa proximité peut l'amener à s'intégrer de plus en plus à la vie de ce nouvel Aulnoy. La ligne d'autobus qui y mène traverse la ZAC. De nombreux étudiants pratiquent la garde d'enfants le soir. Certains étudiants y résident quoique beaucoup préfèrent la ville pour les facilités de loisirs qu'elle offre. Cependant, il est possible d'envisager une plus grande densité des échanges notamment dans le cadre d'un éventuel futur centre culturel. D'autre part, une certaine collaboration pourrait s'ébaucher entre les équipes du centre et les diverses entreprises de la ZAC.

Il y a donc réuni sur la ZAC d'Aulnoy, un ensemble de facteurs qui peuvent donner un certain sentiment de réussite de cette nouvelle zone d'habitations …/...

1973/74 : rue Edgar Degas.

En 1975...

Construction de la salle Félicien Joly.

Installation du foyer-restaurant «Les Heures Claires», rue Pierre Brossolette.

Maisons réservées aux personnes âgées, rues Saint Just et Léon Blum.

Inauguration de la salle Félicien Joly.

Fin 60, début 70 : classe de filles école Jules Ferry.

Le collège madame d'Epinay

Quelques dates

En 1975 : acquisition par le Sivom (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de Trith-Saint-Léger, des terrains nécessaires à la construction d'un CES 900, chemin Vert à Aulnoy.

Du 18 septembre au 3 octobre 1975 : enquête parcellaire en vue de procéder à la détermination des parcelles à exproprier, nécessaires à la construction du collège.

En 1975 : choix de l'architecte : André Gaillard de Cambrai et de l'entreprise générale : l'entreprise Desse de Foirac.

Février 1976 : coût estimatif des travaux :
11 253 900 F financés par l'Education Nationale et le Sivom de Trith.

Octobre 1976 : début des travaux.

Août 1977 : réception provisoire des bâtiments, en présence de nombreuses personnalités notamment, des représentants du rectorat, de la direction des constructions scolaires, de l'Equipement, de la société constructrice, du SIVOM et des communes concernées.

Entamé il y a tout juste un an, le chantier de construction du collège, rue du chemin Vert, est en voie d'achèvement.

Il peut accueillir jusqu'à 900 élèves et 96 élèves de la Section d'Education Spécialisée (SES), aménagée dans le collège.

Il remplacera le CES provisoire construit rue René Mirland.

L'établissement a été construit sur 25 000 m2 dans une parcelle de terrain acquise par le SIVOM.

Il est bâti selon une technique nouvelle dite «Tout-béton». C'est la société Desse, un établissement bordelais, qui a réalisé la construction.

Le coût global de la réalisation s'élève à 10,5 millions. La participation du SIVOM s'élève à 26,4 % soit environ 3 millions de francs, l'Etat a pris le reste à sa charge.

14 septembre 1977 :
première rentrée scolaire.

Dimanche 11 décembre 1977 : inauguration du C.E.S. Madame d'Epinay.

1978 : travaux d'accès au collège. Coût : 41 870,28 F.

4 avril 1979 : réception définitive des bâtiments.

«Le collège madame d'Epinay : un ensemble moderne et fonctionnel»

La voix du Nord du 9 décembre 1977

«Depuis la rentrée scolaire de septembre, les élèves du premier cycle de la commune et des localités avoisinantes (Artres, Quérénaing et Famars) ont pris possession de leur nouvel établissement le collège madame d'Epinay. Construit en un temps record celui-ci a ouvert ses portes le 14 septembre dernier et sera officiellement inauguré dimanche.

Lorsqu'on le découvre pour la première fois, le nouveau collège ne manque pas d'étonner. Son architecture tranche, en effet, singulièrement avec celle des autres CES de l'arrondissement. Sa forme et sa décoration, notamment, surprennent. A l'inverse de nombreux bâtiments scolaires, il n'est pas rectangulaire mais carré. De plus on lui a attribué des couleurs vives, qui, empressons-nous de le dire, ne nuisent en rien au paysage. Son fronton vert clair et ses pare-soleil jaunes se marient fort bien avec les pelouses.

La particularité du collège tient aussi et surtout à son aménagement intérieur. L'architecte, Monsieur Gaillard de Cambrai a voulu rompre avec les vieilles traditions scolaires. Aussi a-t-il créé un ensemble de conception moderne délaissant tout espace inutile. Pour permettre

aux élèves et aux professeurs de bénéficier de conditions idéales de travail, il a placé les locaux de manière rationnelle. Ainsi les classes sont-elles regroupées par unité de cinq ou six, autour d'espaces de dégagement, conséquence pratique : les déplacements inutiles sont évités.

Sur ce point, le collège d'Aulnoy est certainement l'un des premiers dans toute l'académie à bénéficier d'une telle disposition.

Il est également l'un des premiers à posséder une médiathèque, vaste salle centrale à usages multiples, qui est tout à la fois, une bibliothèque, une salle de détente (foyer) et un centre de documentation. L'avantage de cette salle : sa situation. Elle se trouve, en effet, au milieu du bâtiment. Comme se plait à le souligner, monsieur Roger Clay, le principal *«tout converge vers elle»*.

En dehors de la médiathèque, le collège se singularise par un aménagement intérieur très fonctionnel. Point de longs couloirs mais une succession de halls et de pièces intermédiaires avec accès direct sur les salles de cours.

Toujours au niveau de l'architecture, notons le côté pratique du réfectoire qui peut également servir de salle de spectacles, le cas échéant. Monsieur Gaillard l'a muni, en effet, d'une scène, 250 à 300 élèves peuvent y trouver place. Autre détail, les tables ont été équipées de petites roulettes, ce qui permet de les déplacer rapidement, sans la moindre gène.

Le collège madame d'Epinay a été prévu pour recevoir 996 élèves. Actuellement, 640 l'occupent (650 durant l'année scolaire 2002/2003). Il comprend 40 salles de cours. L'ensemble scolaire est complété par une Section d'Education Spécialisée (S.E.S.).

Celle-ci possède différents ateliers : vitrerie-plâtrerie, maçonnerie, industrie-habillement, employés de collectivités et activités complémentaires (plomberie, zinguerie etc…). Ce dernier est ouvert à tous les enfants pour leur permettre de prendre contact avec les travaux manuels.

En 1976, pose de la première pierre du collège.

Un peu d'histoire...
Louise d'Epinay

Louise-Florence Pétronille de la Live, plus connue sous le nom de Madame d'Epinay, fut, pendant toute sa vie, une femme de lettres.

Elle naquit le 11 mars 1726 à Valenciennes.

Elle était la fille de Tardieu d'Esclavelles, gouverneur de la citadelle de Valenciennes.

Très tôt, madame d'Epinay se lia d'amitié avec les écrivains les plus célèbres du parti philosophique. Parmi ceux-ci, Jean-Jacques Rousseau, pour qui elle fit restaurer, en 1756, la célèbre retraite de l'Ermitage dans la vallée de Montmorency. Le philosophe y ensevelit pendant quelque temps ses chagrins et sa misanthropie.

Elle côtoya par ailleurs, Diderot, Voltaire, d'Holbach, Saint Lambert, Grimm et tint un salon célèbre, où se rencontraient les esprits les plus éclairés et les écrivains les plus actifs de l'époque, ceux qui coopérèrent au mouvement philosophique et précipitèrent la révolution de 1789.

Outre ses mémoires, madame d'Epinay écrivit de nombreux ouvrages. Mais l'une de ses préoccupations constantes fut l'éducation de ses enfants et petits-enfants.

Ses premiers écrits s'intitulent : «Lettres à mon fils», ses derniers «Les conversations d'Emilie». Ils furent couronnés par l'Académie Française, l'année même de sa mort en 1783.

La géante Louise d'Epinay

Elle a été créée en 1981 lors du premier carnaval d'Aulnoy au collège madame d'Epinay par madame Janine Petit, professeur d'arts plastiques et les collégiens.

Elle a une hauteur de 3 m 30 et un diamètre de 1 m 50.

Elle est montée sur un cadre à roulettes et manœuvrée par une personne à l'intérieur qui conduit en regardant par une ouverture pratiquée dans la robe à l'avant.

Sa structure est en fers à béton, grillage et pâte à papier.

Ses robe, chapeau et jupons sont en tissu vert amande.

Ses principales sorties ont été les carnavals d'Aulnoy et ceux de la région, l'exposition des géants à Mons en Belgique et la ronde des géants à Lille.

Inauguration du collège madame d'Epinay

Extrait d'un article de presse paru le 14 décembre 1977 dans le journal Nord Matin

«En service depuis la rentrée de septembre dernier et fréquenté par les élèves d'Aulnoy, Famars, Artres et Quérénaing, le CES 900 «madame d'Epinay» a été inauguré le dimanche 11 décembre 1977 en présence de très nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait messieurs Gustave Ansart, député, René Carpentier, conseiller général et président du Sivom, Jules Chevalier, maire d'Aulnoy, les maires et adjoints de la plupart des communes de l'arrondissement, Yves Delattre, Henri Coestier, Paul Lelong, Gérard Malaquin, adjoints au maire d'Aulnoy, Roger Meyer, secrétaire général de la mairie, Leclercq, secrétaire du Sivom, Septours, inspecteur d'académie représentant monsieur Niveau, recteur, Lasseray, inspecteur adjoint, Goussery, inspecteur d'académie de l'éducation nationale, Roger Clay, principal de l'établissement, Dartois, commissaire de police de Valenciennes, les enseignants de la commune, les représentants des sociétés locales et de l'association des parents d'élèves (Fédération Cornec).

La municipalité avait prévu une cérémonie en rapport avec le cadre et le confort du nouvel établissement qui a également l'avantage de porter le nom de cette valenciennoise qui fut la protectrice de Jean-Jacques Rousseau et l'amie de Francueil, de Grimm et de l'abbé Galiani. Hélas, c'est par une pluie battante que les personnalités, après s'être donné rendez-vous à la salle de sports Félicien Joly, prirent en cortège, la route du collège, précédées par la fanfare municipale placée sous la direction de Raymond Gosselin.

Après que monsieur Septours eût coupé le ruban symbolique, l'assistance eut tout loisir de se faire sécher en écoutant, debout dans la salle de la médiathèque où il régnait une douce température, une heure et dix minutes de discours, prononcés par cinq orateurs qui se succédaient à la tribune, tous plus prolixes les uns que les autres.

Evoquant madame d'Epinay, Roger Clay rappela que celle-ci n'avait pas une très bonne opinion des collèges, état d'esprit s'expliquant sans doute par la vie difficile des collégiens, dont faisait partie son fils Henri, vers 1750. A cette époque, on enfermait dans les collèges, les enfants comme des troupeaux. Depuis, d'énormes améliorations ont été apportées grâce, au départ, à l'influence de Jean-Jacques Rousseau et aujourd'hui madame d'Epinay confierait volontiers son fils aux enseignants des établissements modernes.

Roger Clay remercia tous les organismes qui ont financé l'opération, les architectes, les entreprises et les ouvriers qui l'ont réalisée.

Jules Chevalier dit combien il était heureux d'avoir l'honneur d'accueillir les personnalités au nom des quatre communes, Quérénaing, Artres, Famars et Aulnoy. Il fit l'éloge du site de trois de ces communes implantées dans la riante vallée de la Rhônelle. Il remercia ensuite le député pour l'intérêt qu'il a toujours porté à la réalisation du projet et l'inspecteur d'académie qui, après avoir examiné ce projet, a su lever les obstacles qui gênaient sa concrétisation. Le maire souligna enfin le contraste existant entre le nouveau et l'ancien collège ou régnait tristesse et austérité mais où l'on rencontrait cependant l'enthousiasme au sein de l'équipe d'enseignants auxquels il rendit hommage.

De son côté, René Carpentier se félicita de voir tant de personnalités réunies pour l'inauguration du collège. Il rappela ensuite les difficultés rencontrées lors de l'acquisition du terrain sur lequel est construit l'édifice et combien fut réconfortant le soutien des quinze maires du canton lors de ces tracasseries.

Estimant que la réalisation du CES est le fruit d'une communion parfaite entre la population et ses élus, monsieur Septours souligna l'effort réalisé par ces derniers, leurs possibilités financières n'étant hélas pas toujours au niveau des ambitions. Pour l'inspecteur, le collège est une communauté d'élèves et d'adultes qui fournira à la nation les hommes et les femmes de demain. Il insista également sur le rôle joué par les parents dans l'éducation des enfants et se félicita d'enregistrer le bon fonctionnement des associations de parents d'élèves.

Lorsque Gustave Ansart prit à son tour la parole, ce fut pour dire combien était grand le respect des travailleurs de la région pour l'enseignement et rendre hommage au talent de monsieur Gaillard, architecte, qui a conçu le CES et aux élus qui, chaque soir, après leur travail, oeuvrent pour le bien-être de leur concitoyens. .../...»

11 décembre 1977 : inauguration du collège.

La salle polyvalente lors de l'inauguration.

1978-1979 : 5e B2 au collège madame d'Epinay.

1979-1980 : une classe de 4e au collège madame d'Epinay.

Les écoles primaire et maternelles de la Zac

Le groupe scolaire Emile Zola

Mars 1972 : début des travaux de construction du groupe scolaire de la Zac qui comprendra une école maternelle et une école primaire.

1972 : travaux de voirie et d'assainissement.

Septembre 1972 : ouverture de l'école maternelle avec 4 classes.

Septembre 1973 : ouverture de l'école primaire.

1974 : construction d'une voie d'accès au groupe scolaire.

1974 : installation de deux classes mobiles (préfabriquées) à l'école maternelle.

1975 : au titre du 1 % pour les travaux de décoration du groupe scolaire, une subvention est accordée à la commune. Ce travail sera confié à Jules France, 1er prix de Rome, directeur des écoles académiques de Valenciennes et qui a déjà effectué ce genre de décoration dans de nombreux groupes scolaires de la région.

1977 : création de zones de stationnement à l'école.

1978 : convention avec Jules France, artiste, pour la décoration du groupe scolaire.

1978 : suppression de la butte de terre située sur le terrain face au groupe scolaire pour éviter des accidents aux sorties d'écoles.

1979 : création d'un passage sur le côté de l'école primaire afin d'éviter des accidents aux enfants sortant directement sur une rue à grande circulation.

L'école maternelle Georges Brassens

En 1976 : début des travaux de construction d'une troisième école maternelle, rue Saint Just.

Les constructeurs donnent à la municipalité l'assurance d'une possibilité d'ouverture à la rentrée de septembre 1976.

Cependant des problèmes de main-d'œuvre qualifiée se posent en juillet et août, s'ajoutent des actes de vandalisme qui retardent les travaux et obligent à différer la rentrée.

Le 4 octobre 1976 cette rentrée est possible, dans des conditions cependant difficiles (travaux intérieurs et extérieurs non terminés, pas de chauffage…). La compréhension des parents et la bonne volonté des enseignants ont permis une rentrée convenable.

L'école comprend 4 classes et un restaurant scolaire.

Elle portera le nom de Georges Brassens à la demande des enseignants.

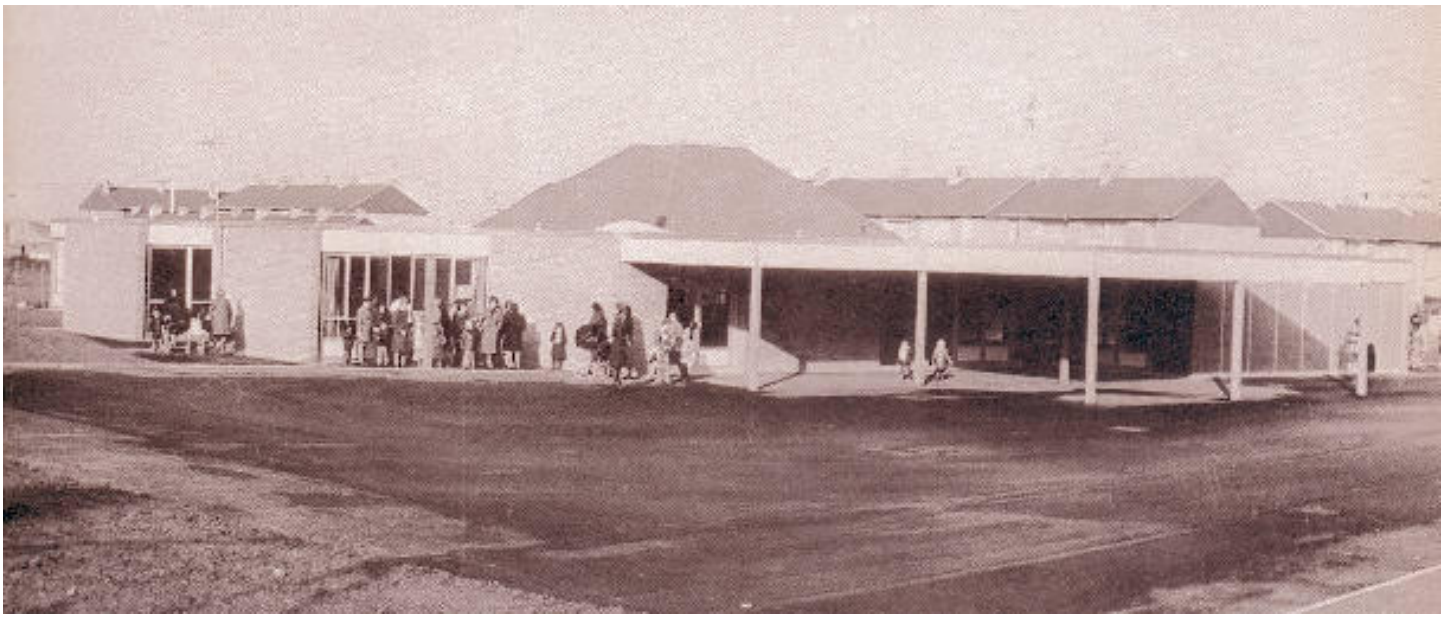

Ecole Georges Brassens en 1976 lors de la première rentrée.

Fin des années 70, un jour de ducasse : faux mariage à sabots célébré par Emile Vaillant, Maire honoraire et organisé par la société de javelot

Devant la mairie.

Sur la place Roger Salengro.

Rue Henri Turlet.

Rue Henri Durre.

Place Roger Salengro.

Les années 70 à Aulnoy c'est...

Etat civil

- 1 285 naissances
- 461 mariages
- 464 décès

En comparaison :

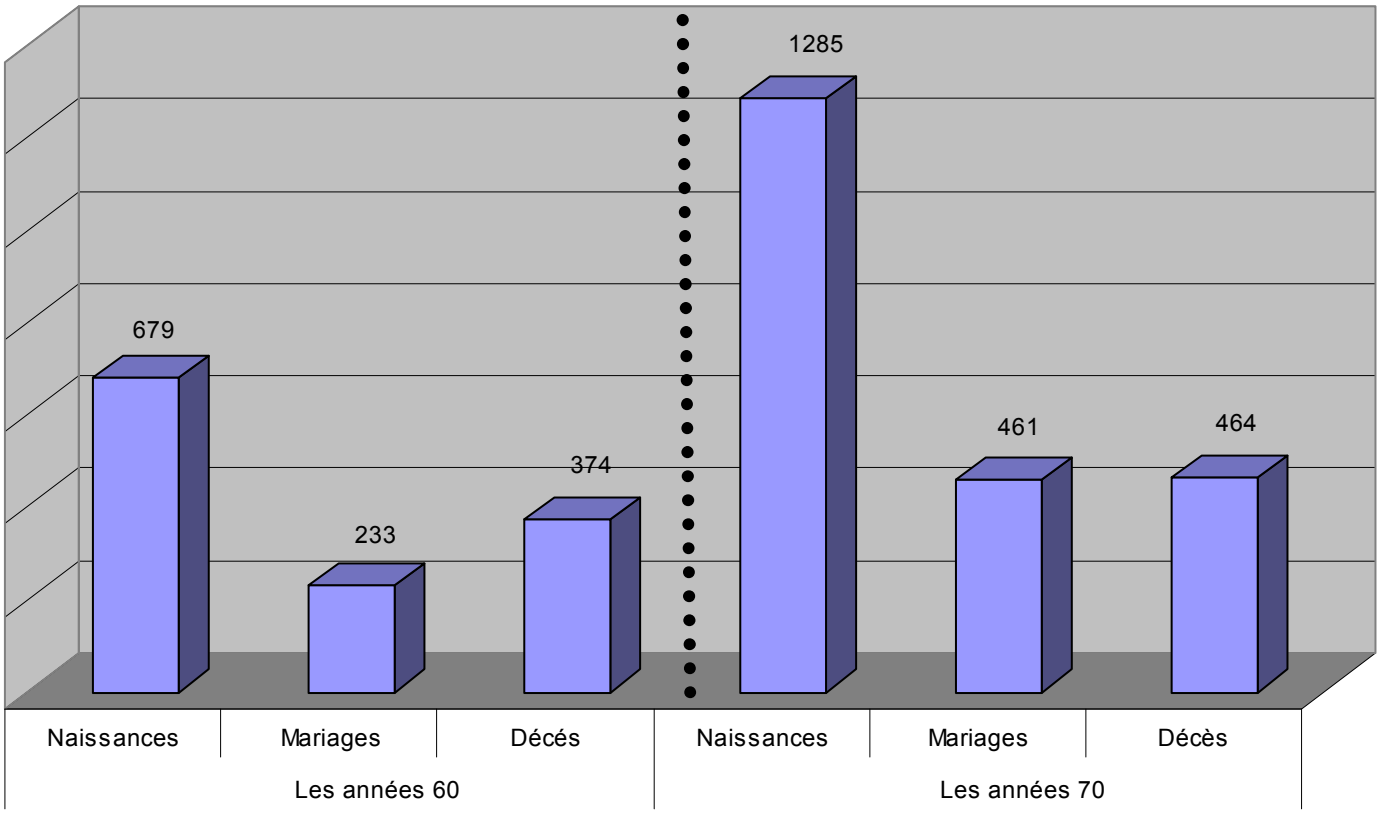

Les prénoms féminins les plus donnés durant les années 70 sont Stéphanie, Sophie, Nathalie, Delphine et Virginie. Les prénoms masculins : Christophe, Frédéric, Stéphane, Sébastien et David.
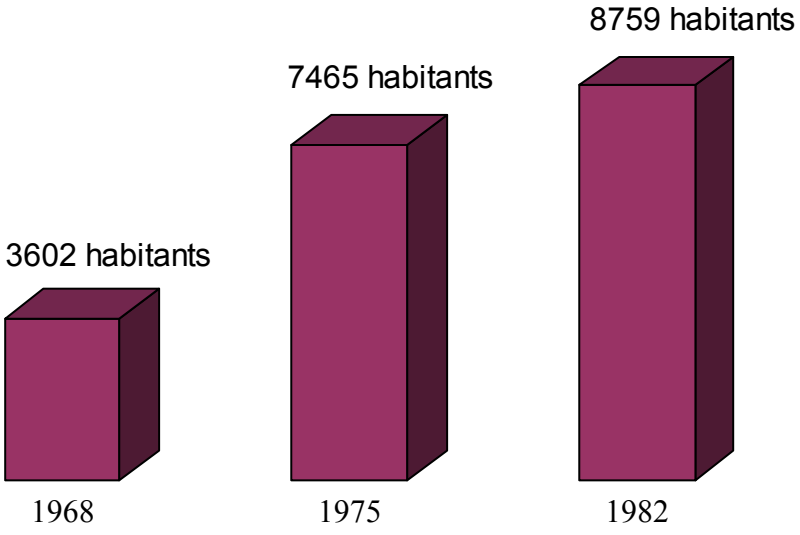
Recensement de la population